



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

| | | |
|------------------------|-------------------|---|
| Date de la convocation | 27 juin 2016 | Séance du : 12 Juillet 2016 |
| | Votes : 40 | L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX |
| Présents : 32 | Pour : 40 | |
| Absents : 5 | Contre : 0 | |
| Représentés : 8 | Abstention : 0 | |

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuran-Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérard VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)
M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)
M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)
Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)
M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)
Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)
M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)
M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Objet : Mise en place d'un « Pass'Jeune ».

Monsieur VALERO informe les membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes souhaite mettre en place un nouveau dispositif d'aide en direction des 12-25 ans du Clermontais, avec le soutien des associations sportives et culturelles locales et des entreprises du territoire.

Ce Pass permettra d'accéder à des réductions dans différents domaines :

- Activités culturelles,
- Activités sportives,
- Cinéma,
- Commerces.

Il précise que cette initiative s'inscrit dans le plan d'action de l'Agenda 21 (développer l'accompagnement socioculturel, culturel et sportif pour favoriser l'épanouissement et le bien être des individus) et permet :

- Le renforcement de l'accès du jeune public à la culture, au sport et aux loisirs,
- Le maintien et le développement du soutien communautaire aux actions culturelles et sportives visant au rayonnement du territoire.

Le Pass'sport qui existait depuis 2012, sera intégré à cette opération.

Condition d'obtention et présentation de la carte « Pass'Jeune » :

- En vente chaque année au tarif de 5 € à l'accueil de l'Office de tourisme et à l'accueil du service jeunesse sur présentation des documents suivants :
 - une carte d'identité,
 - un justificatif de domicile,
 - une photographie d'identité.

Monsieur VALERO termine en indiquant que la carte sera accompagnée d'une documentation qui présentera les associations et entreprises partenaires de l'opération et les avantages qu'elles proposent aux jeunes. Les promotions et réductions seront applicables sur présentation dudit Pass dans chacune des structures.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le « Pass'sport » ,nouveau dispositif d'aide en direction des 12-25 ans du Clermontais, selon les conditions énoncé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160719-2016-07-12-17-DE
Date de télétransmission : 19/07/2016
Date de réception préfecture : 19/07/2016